



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **LM2 GROUP**
Adresse requise : **2 Avenue ANDRE REINSON 33300 Bordeaux**
N° d'identification : **751 560 103**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant



→

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 27/06/2025 à 13:22:02
Etat du chef de : LM2 GROUP, 2 Avenue ANDRE REINSON 33300 Bordeaux
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal

Article R. 521-2, 11° du code de commerce

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété

Article R. 521-2, 12° du code de commerce

N° d'inscription du greffe : n°2020LOC01321 prise le 30/10/2020

Date de péremption : 30/10/2025

Montant garanti

Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : LM2 GROUP

Adresse : 2 Avenue ANDRE REINSON 33300 Bordeaux

Au profit de : CGL, Compagnie Générale de Location d'Equipements, 69 Avenue DE FLANDRE 59700 Marcq-en-Barœul

10 391,67 Euros

Désignation du bien : VEHICULE DE MARQUE FIAT, N°SERIE ZFA3120000JB25395, N°IMMATRICULATION FE-520-DT, PUISSANCE FISCALE 4, 1ERE MISE EN CIRCULATION 27/02/2019, DATE D'EXPIRATION 04/09/2022, CONTRAT N°CF02386140 DU 21/08/2020

Privilège du Trésor

Article R. 521-2, 13° du code de commerce

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Article R. 521-2, 14° du code de commerce

Néant

Warrants agricoles

Article R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023, Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 27/06/2025 à 13:22:02

Etat du chef de : LM2 GROUP, 2 Avenue ANDRE REINSON 33300 Bordeaux

Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



A handwritten signature in black ink, with a long arrow pointing to the left towards the official stamp.

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement*Article R. 521-2, 18° du code de commerce*

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution***Avertissement :*****L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.***

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire*Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce*

Néant

Protêts et certificats de non-paiement*Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 27/06/2025 à 13:22:02
Etat du chef de : LM2 GROUP, 2 Avenue ANDRE REINSON 33300 Bordeaux
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier

*30/06/2025*

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 27/06/2025 à 13:22:02
Etat du chef de : LM2 GROUP, 2 Avenue ANDRE REINSON 33300 Bordeaux
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



←